



VILLE DE MOUSCRON

Déclaration de politique communale 2025-2030

Le 13 octobre dernier, les Mouscronnois se sont exprimés et les urnes ont parlé. Cela a entraîné une modification de la composition de la majorité locale. Après 12 années de bipartite Engagés-MR, un nouveau partenaire, en l'occurrence Ecolo, s'est joint à nous. Cette nouvelle majorité, forte de 23 élus sur 37, représente 60,43 % des votes exprimés et a donc toute sa légitimité.

Nous voici donc à l'aube d'une nouvelle mandature de six années. Mon souhait, comme je l'ai dit au soir du 2 décembre, est que nous continuions à bâtir ensemble un avenir prometteur pour notre Ville et que nous ayons tous comme objectif principal le bien-être de nos citoyens et leur cadre de vie. Que les séances du Conseil communal puissent se dérouler dans un état d'esprit respectueux et constructif. De nombreux défis se présentent à nous, en matière de sécurité, transition environnementale, cohésion sociale, développement commercial et économique, logement, ... Nous les relèverons ensemble avec pragmatisme et créativité.

Suivant les règles du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, je vous présente ce soir, ensemble avec mes collègues du Collège communal, notre Déclaration de Politique Communale pour la législature 2024-2030. Cette déclaration découle de nos programmes électoraux respectifs établis à la suite des contacts avec et aux retours de nos citoyens et est donc le reflet de nos choix politiques et de ce que nous voulons mettre en œuvre. Elle servira de base pour la rédaction du PST ou Programme Stratégique Transversal de notre administration qui déclinera notre vision politique en objectifs opérationnels et surtout en actions concrètes au bénéfice des Mouscronnois et des Mouscronnoises. Mais, bien entendu, tout cela est une orientation. Rien n'est définitivement figé. En effet, en vertu de nouvelles opportunités ou à la suite d'événements imprévus, nos perspectives peuvent être adaptées, voire modifiées. Cet exercice s'inscrit également dans un cadre budgétaire et financier avec ses contraintes et ses limites. C'est un élément incontournable.

En ce qui concerne les Finances communales,

Avec la collaboration de l'ensemble des services communaux et des entités consolidées que sont le CPAS, la Zone de Police, l'intercommunale IEG et les Asbl subsidiées, tous soucieux de l'utilisation optimale des deniers publics, nous sommes parvenus à une gestion maîtrisée de nos recettes et dépenses ces dernières années. Grâce à cela, nous avons pu constituer des provisions suffisantes pour nous permettre de faire face aux nombreux défis financiers qui nous attendent ces prochaines années mais également d'envisager raisonnablement la mise en place de nouveaux projets qu'il s'agisse d'actions directes en faveur des citoyens ou d'investissements dans les infrastructures de la commune.

Notre programmation d'investissements sera établie tout en maintenant la stabilité de la charge de la dette dans le budget communal et ce, pour les six prochaines années.

Nous resterons attentifs à toutes les opportunités de subside qui se présenteront et ne manquerons pas d'interpeller les autres niveaux de pouvoirs pour une meilleure prise en charge dans leur chef des coûts relatifs aux dotations (CPAS, Zone de Police, Zone de Secours) ainsi qu'aux cotisations de responsabilisation liées aux charges de pension. Les pouvoirs locaux doivent disposer des moyens financiers nécessaires pour faire face à leurs obligations dans ces différents domaines.

En matière d’Affaires Sociales,

Chaque personne, quel que soit son genre, chaque enfant doit pouvoir manger à sa faim, dormir dans un logement de qualité et en sécurité conformément à la dignité humaine. Chaque personne doit aussi pouvoir bénéficier d’un filet de sécurité lors d’un accident de vie ou d’un passage difficile. Le droit à une vie digne est d’ailleurs consacré par la Constitution en son article 23.

Le préambule du Plan de Cohésion Sociale 2020-2025 souligne néanmoins la grande précarité de certains Mouscronnois et des indices socio-économiques particulièrement faibles.

Nous sommes conscients de cette situation et souhaitons accompagner et soutenir les plus fragiles. Nous voulons augmenter la solidarité avec toutes les personnes en difficultés et prendre des mesures structurelles pour permettre une vie digne à tous les Mouscronnois et Mouscronnoises.

Même si de nombreux leviers pour lutter contre la précarité et pour combattre les inégalités relèvent d’autres niveaux de pouvoir, nous assumerons notre part.

Afin de lutter contre le sans-abrisme ou plus largement le sans-chez-soirisme ainsi que la précarité, nous souhaitons prendre des mesures concrètes.

Nous nous engageons à acquérir un lieu adéquat pour héberger tant l’abri de nuit que l’abri de jour et à le rendre rapidement opérationnel et fonctionnel. Nous déploierons également un réseau de toilettes, de points d’eau, de casiers, à destination des personnes « sans abri » et diffuserons le plus largement possible une carte de Mouscron avec la localisation de tous les services disponibles. Nous proposerons au personnel de la faïtière sociale, confronté à un public vulnérable, un accompagnement (formations, supervisions, interventions). Nous veillerons également à garantir un cadre en personnel suffisant et pérenne.

Conscients de la nécessité de travailler en réseau, nous créerons une plateforme communale de lutte contre la précarité, regroupant le milieu socio-associatif et les divers services publics mouscronnois. Cette plateforme visera à lutter contre le sans-abrisme, le mal logement, et la précarité sous toutes ses formes : en termes d’accès à un logement décent, à la santé, à l’éducation, à la culture etc. Le travail de cette plateforme permettra l’élaboration d’un plan transversal de lutte contre la pauvreté.

On le sait : avoir un logement à soi est fondamental. Nous poursuivrons l’objectif de zéro sans-abrisme et favoriserons l’accessibilité au logement par des mesures concrètes, en développant le programme d’Housing First, déjà en cours et dénommé « TopAze » ainsi qu’en organisant des réunions de concertation entre les acteurs impliqués : le service des Affaires sociales et son guichet du logement, le service « Logement » de la ville, le CPAS, la SLM et l’A.I.S. L’objectif est de développer une stratégie globale, transversale et cohérente du logement. Nous lutterons aussi contre l’insalubrité des logements, les bâtiments inoccupés et les marchands de sommeil. Nous renforcerons le rôle d’accompagnement du Guichet social lors de la recherche de logement.

Nous encouragerons le développement de l’offre de logements sociaux.

Nous stimulerons les investisseurs privés à rendre une partie de leurs logements accessibles aux familles disposant de moyens limités.

D’autres axes doivent également être travaillés pour permettre à toutes et tous de vivre dignement. Ainsi, nous lutterons contre toute forme de violence intra-familiale dont les violences faites aux femmes, notamment par un renforcement du travail au sein de la table de coordination « violences intrafamiliales », et par une coordination des services « Affaires

sociales » et le « Pôle Égalité des Chances ». Nous aurons également une attention particulière pour les « familles monoparentales ». Nous réfléchirons à une politique spécifique afin de réduire leurs coûts pour l'accès à une série de services ou activités de la commune.

Un autre point essentiel est celui de l'élaboration du plan de cohésion sociale pour la période 2026-2031. Il constituera, avec le Programme Stratégique Transversal, la base de notre action et visera à réduire les inégalités et à renforcer la cohésion, en concertation avec le monde associatif et les travailleurs de terrain.

Nous veillerons aussi à conserver l'agrément de l'Espace-Rencontre et à pérenniser son action, fondamentale à Mouscron.

Nous veillerons à donner au CPAS de Mouscron les moyens financiers suffisants pour lui permettre de remplir l'ensemble de ses missions et de développer/maintenir des services innovants capables de répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires.

Pour ce qui concerne les Seniors,

Nous souhaitons garantir une vie digne aux aînés, au même titre que les autres mouscronnois. Les aînés ne constituent pas un bloc homogène, ni en termes d'âge, ni en termes d'autonomie ou encore de souhaits de vie. Nous l'oublions parfois.

Nous veillerons donc à développer des politiques différenciées, en concertation avec eux.

Ainsi, nous consulterons le Conseil Consultatif Communal des Aînés sur tous les sujets de la vie communale qui les intéressent ou les impactent. Nous continuerons à développer le « service Seniors » au sein de l'administration, en tant que porte d'entrée pour toutes les demandes relatives aux aînés et pour l'organisation d'activités en concertation avec les seniors. Nous attacherons également une attention particulière aux aînés précaires et/ou isolés afin d'être attentifs à leurs besoins. Par ailleurs, vu le dérèglement climatique, il sera essentiel de développer des stratégies de sensibilisation et de bonnes pratiques à adopter lors des canicules et des périodes de grand froid.

Tout cela ne sera pertinent que si nous collaborons avec les partenaires du secteur (homes, mutuelles, groupes de seniors, etc.) pour défendre les droits des aînés et assurer leur épanouissement (autonomie, mobilité, santé mentale, droits en tant que sujet etc.).

Nous souhaitons également encourager les projets intergénérationnels.

En matière de personnes porteuses de handicap,

Pour les personnes porteuses de handicap, au même titre que pour les seniors, nous devons favoriser l'inclusion. Cela implique une mobilité et un aménagement du territoire adaptés. Comme le dit un de nos partenaires mutuellistes, « *Là où les personnes à mobilité réduite passent, tout le monde passe* ». Les services de la commune doivent être accessibles à toutes et tous. Nous devons également inciter nos partenaires et notamment les acteurs de la vie économique ou culturelle à rendre cette inclusion possible. A titre d'exemple, manger au restaurant, sortir, aller voir un spectacle est un droit pour les personnes porteuses de handicap ou à mobilité réduite, au même titre que tous les autres.

En ce qui concerne la Santé,

On l'a vu pendant le COVID, la commune est un acteur important de la santé. Rappelons que la santé n'est pas l'absence de maladie, mais bien le bien-être au quotidien. Ainsi que le souligne l'Organisation Mondiale de la Santé, le bien-être est déterminé par de nombreux facteurs, qui vont bien au-delà de l'existence d'infrastructures et de services médicaux : l'alimentation, l'activité physique, la situation financière, la qualité du cadre de vie et de l'environnement ...

Bien que la Ville dispose de peu de leviers pour influencer sur le problème de pénurie médicale, elle peut et doit agir dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé. « La Maison de la Santé » reste notre outil privilégié pour cette politique.

Via le Phare, nous continuerons l'accompagnement et la prévention en matière d'assuétudes.

Afin que la santé physique, mentale, et sociale soit abordée de manière intégrée et globale, nous veillerons aussi à renforcer les synergies et collaborations avec les acteurs de l'aide et du soin. Enfin, et pour conclure sur ce point fondamental, si nous voulons de la cohérence et de l'efficacité, nous devons intégrer la dimension « santé » de manière transversale dans l'ensemble du Plan de Cohésion Sociale et de manière plus générale dans toutes les politiques communales.

En matière d'Égalité des Chances,

Dans notre ville, nous mettons un point d'honneur à respecter les principes d'égalité des chances au travers du Pôle Égalité des Chances qui accueille, analyse et relaye les demandes des citoyens.

Le Pôle poursuivra diverses actions :

- Accentuer une meilleure visibilité du pôle auprès des citoyens et relayer vers les instances ad hoc en cas de discrimination subie concernant les 20 critères protégés (l'âge, l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, la fortune, la conviction religieuse ou philosophique, la conviction politique, la langue, l'état de santé actuel ou futur, un handicap, une caractéristique physique ou génétique ou l'origine sociale, la conviction syndicale, la nationalité, la prétendue race, la couleur de peau, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique et condition sociale) ;
- Poursuivre la sensibilisation dans les milieux scolaires et associatifs ;
- Prévenir le harcèlement et la discrimination au sein de l'administration par le biais de divers projets dont celui intitulé 'C'est pour rire'.

En matière de Sécurité,

Les citoyens mouscronnois aspirent, légitimement, à vivre dans un environnement apaisé et sécurisé. La sécurité doit donc être une priorité pour les gestionnaires communaux, car elle est la fondation indispensable à tout projet de développement communal. La sécurité est l'affaire de tous. Dans ce cadre, nous avons un rôle primordial à jouer, car la commune en assure la coordination tant au niveau préventif que répressif. Pour cela, un de nos acteurs principaux est notre Zone de Police.

Mouscron n'échappe pas à la criminalité des grandes villes. A côté de cela, les citoyens ressentent un réel sentiment d'insécurité, à des degrés divers, en fonction des endroits, des

moments ou encore des préoccupations personnelles. Pour certains, ce sentiment serait renforcé par la présence croissante de publics fragilisés, voire marginaux.

Notre volonté est d'injecter le maximum de moyens à notre disposition afin de lutter contre les phénomènes d'insécurité et d'améliorer le sentiment de sécurité de nos citoyens. Nous souhaitons également dynamiser notre rôle de coordination et d'interface entre les partenaires (locaux, supra-locaux et transfrontaliers). A cette fin, notre ambition est d'améliorer le vivre-ensemble, la convivialité et la propreté des espaces publics.

Une occupation active du terrain par l'ensemble des acteurs est incontournable. Cela passe notamment par le renforcement de la présence policière dans la limite de nos moyens budgétaires et en saisissant toutes les opportunités de leviers supplémentaires. Il faut également limiter la charge administrative par une politique de simplification grâce aux nouvelles technologies. Cette occupation du terrain passe également par une action concertée des services de Police avec les Gardiens de la Paix, les Stewards Urbains, les agents constatateurs, les éducateurs de rue, ... Enfin il faut réfléchir à la mise en œuvre de zones « Vigilis » afin de permettre la présence d'agents de gardiennage dans certains périmètres du domaine public.

En matière de sécurité liée à la personne, nous souhaitons intensifier le soutien des publics fragilisés, avec une attention particulière pour l'accueil et l'accompagnement respectueux des victimes, en particulier les victimes de violences intrafamiliales, et pour l'accompagnement des publics précarisés et/ou marginalisés. Il faut une confiance accrue en la jeunesse mouscronnoise et prendre en compte les problématiques de santé mentale qui influent sur le comportement des citoyens et qui complexifient les relations humaines. Enfin, n'oublions pas la lutte contre toutes les formes de discrimination, de harcèlement et de radicalisation.

Un cadre de vie apaisant pour le citoyen passe par la sécurisation de l'environnement et de l'espace public. Pour cela il faut améliorer les équipements urbains, mettre en œuvre des moyens nécessaires pour maintenir à niveau le parc de vidéosurveillance récemment étendu à plus de 200 caméras en le développant le cas échéant, et lutter contre les formes les plus dérangeantes de nuisances et contre toutes les formes de malpropreté urbaine. Il faut également veiller à la quiétude de l'espace public en luttant contre les nuisances et incivilités liées à l'exploitation des établissements ouverts de nuit. Ainsi qu'accompagner de manière collaborative la dynamique festive sur notre territoire et répondre, en termes de planification d'urgence, aux nouveaux enjeux.

Enfin, nous voulons appréhender la sécurité routière en tenant compte de l'évolution et de la réalité de la mobilité sur le territoire, et mettre en œuvre les mesures adéquates. Une des priorités sera le maintien de la dynamique éducative en collaboration avec le milieu scolaire et l'amélioration de la communication et de la sensibilisation. Il faudra ensuite aménager de manière sécuritaire les voiries, en ce compris pour les modes doux. Les abords des écoles seront également sécurisés, notamment par un éclairage public adéquat, et nous lutterons contre les vitesses excessives et les comportements inappropriés sur la route.

En ma qualité de Vice-Présidente de la Zone de Secours, je serai attentive à ce que notre commune s'engage avec force et conviction à tisser des liens solides avec la Zone, garante de notre sécurité collective. Ensemble, nous bâtirons une coordination fluide et efficace, permettant des interventions rapides et adaptées à chaque situation.

En matière de Perspective de Développement Urbain,

Les communes à caractère urbain jouent un rôle crucial et structurant en Wallonie. Mouscron doit y prendre part en mettant à disposition des services et infrastructures profitant tout d'abord à ses habitants, mais aussi à ceux de la périphérie, voire au-delà.

C'est ainsi qu'elle pourra tenir son rôle de « grande ville » wallonne, en jouant, de plus, un rôle moteur au sein de l'Eurométropole, en poursuivant et renforçant les collaborations interrégionales et transfrontalières.

Dans ce contexte, nous entendons nous doter d'une feuille de route ambitieuse qui place les citoyens et le développement urbain, durable et innovant au cœur de l'action. A ce titre, nous veillerons à l'élaboration actualisée, transversale et globale de la Perspective de Développement Urbain, en développant l'identité territoriale de Mouscron, en structurant les pôles d'attractivité, en actionnant tous les leviers afin de financer et soutenir la réalisation de ces projets.

Il faudra évidemment garantir la continuité des projets déjà initiés, à savoir :

- Affiner le schéma directeur du projet dit des « Barnabites » (plaine Jeunesse & Sports, actuel commissariat de police, ancienne église des pères, ancien bâtiment de l'Arche), en tenant compte de la consultation menée auprès des riverains, des modes d'usages du site, des opportunités de réaffectation pour d'autres bâtiments du patrimoine communal et du positionnement nodal du site pour le cœur de ville ;
- Et concrétiser les travaux de réaménagement du quartier du Mont-à-Leux en tenant compte de l'implication citoyenne des riverains obtenue à la suite des ateliers préparatoires menés ces dernières années dans ce quartier et de la dimension transfrontalière inhérente à la localisation du projet.

En matière d'Aménagement du territoire et d'Urbanisme,

Notre volonté est de construire la ville sur la ville et de végétaliser.

En termes d'approche urbanistique et d'aménagement du territoire, l'ensemble du Collège porte une ambition commune : changer de paradigme, en consacrant une priorité à la préservation de la nature mouscronnoise et à la maîtrise de l'artificialisation des sols, sans pour autant mettre en difficulté nos besoins de nouveaux logements et l'attractivité de notre territoire pour les investisseurs.

Forts de cette volonté, nous analyserons les anciens et les nouveaux projets immobiliers d'envergure à l'aune de cette méthodologie et de ces valeurs en privilégiant les projets de création de logements au sein des périmètres urbains déjà bâtis. Nous mettrons également l'accent sur la réhabilitation de friches industrielles.

Nous accorderons une attention particulière à la question du « bien vivre ensemble » à savoir notamment la présence d'espaces verts, de plaines de jeux, de jardins et potagers communautaires, de zones de loisirs, de mobiliers urbains, de maisons de quartier, et de parkings végétalisés, etc.

Nous assumerons un dialogue constructif avec tous les partenaires publics et privés afin d'implémenter cette politique volontariste, dans les nouveaux projets, ou en vue de négocier l'amendement ou la révision des projets déjà en cours.

Nous veillerons à la bonne cohabitation entre les zones économiques et leur voisinage. À ce titre, nous serons attentifs au type et à l'impact des entreprises qui s'installent à proximité des habitations. Nous n'envisageons pas la création de nouveaux zonings mais nous favoriserons l'installation d'activités économiques dans les zonings existants et resterons, via notre intercommunale IEG, une terre d'accueil pour l'entrepreneuriat.

Nous accorderons une attention particulière aux villages et aux quartiers, en ce compris les portes d'entrée de la ville, les ronds-points et les zones frontières, afin de les embellir.

La sauvegarde du patrimoine bâti de la commune (y compris industriel) sera un objectif important.

L'habitat léger est une des pistes intéressantes pour faire face à la demande croissante de logements de qualité. Nous soutiendrons les projets en ce sens.

En matière de travaux immobiliers,

Le parc immobilier communal se compose de plus de 550 immeubles : bâtiments administratifs, scolaires, culturels et sportifs, ateliers, crèches, églises, chapelles et presbytères, logements et garages, et autres.

Notre patrimoine immobilier est un capital à transmettre aux générations futures et conditionne la mise en œuvre de nombreux services publics.

Sa préservation s'appuiera sur une triple approche qui sera menée en concertation avec les services compétents :

La gestion :

Elle s'opérera sur base d'un inventaire actualisé permettant une analyse fine de l'état de chacun d'eux afin de procéder au diagnostic des interventions requises, leur définition et leur priorisation afin de conserver notre parc immobilier en parfait état et à des coûts maîtrisés. Nous aurons une gestion dynamique de notre patrimoine immobilier en procédant à des acquisitions mais également à des ventes en fonction des opportunités.

La rénovation :

La catégorisation et l'estimation financière des interventions requises, indispensables et urgentes ou non, permettront de les inscrire dans une programmation claire et fiable.

Aux fins d'exemplarité, une attention particulière sera portée aux performances énergétiques à atteindre, en menant une veille active sur les appels à projets subsidiés par des niveaux de pouvoirs supérieurs.

La réhabilitation et la réaffectation :

La conservation, la restauration et la mise en valeur de notre patrimoine architectural constituent un objectif qui sera soutenu à travers des réaffectations ambitieuses. En effet, préserver et valoriser notre héritage patrimonial constituera une des priorités de cette législature.

En matière de Personnel,

Le maintien de l'emploi est notre priorité, et nous nous engageons à rechercher l'optimisation de la gestion des ressources en intégrant les nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle, l'automatisation et la dématérialisation. Ces innovations permettront d'améliorer l'efficacité et la réactivité de nos services.

Nous veillerons également à poursuivre l'amélioration des conditions de travail et du bien-être. Cela inclut une analyse globale des risques psychosociaux, la mise en place d'actions de prévention, et la désignation de personnes de confiance pour soutenir nos agents.

L'optimisation de la gestion des ressources humaines sera une priorité, avec un plan de formation ambitieux et une évaluation régulière du personnel. Nous valoriserons les mérites de nos agents en mettant en lumière la qualité de leur travail et en reconnaissant leurs qualités, dans une politique de reconnaissance du travail bien fait.

Enfin, nous nous engageons à maintenir de bonnes relations avec les syndicats, en privilégiant l'échange et le dialogue. Ces relations constructives sont essentielles pour garantir un environnement de travail harmonieux et productif.

Ensemble, œuvrons pour un avenir où chaque agent se sent valorisé et soutenu dans ses missions.

En matière d'amélioration de l'accueil et des services administratifs,

Nous plaçons l'accueil et la qualité de nos services administratifs au cœur de nos priorités. Dans cette optique, plusieurs actions seront mises en œuvre pour moderniser les infrastructures, simplifier les démarches et garantir une administration accessible à tous.

Les antennes communales feront l'objet d'une rénovation pour offrir des espaces fonctionnels et accueillants. Les horaires d'ouverture seront adaptés aux besoins des citoyens, avec la possibilité d'inclure des plages horaires tardives ou en week-end.

La digitalisation sera intensifiée grâce à un E-guichet élargi, permettant d'effectuer davantage de démarches en ligne, tout en garantissant la sécurité des données. Pour accompagner les usagers peu familiers avec les outils numériques, des formations seront proposées via les Espaces Publics Numériques (EPN) dans nos bibliothèques.

Nous poursuivrons la lutte contre les relations de complaisance facilitant l'obtention de droits de séjour. Des contrôles rigoureux et une collaboration avec les autorités compétentes seront assurés pour maintenir la gestion exemplaire des dossiers de l'état civil.

Avec ces initiatives, nous nous engageons à bâtir une administration moderne, transparente et proche de ses citoyens, répondant à leurs besoins avec efficacité et bienveillance.

Dans le cadre de l'Enseignement communal,

Nous poursuivrons la construction de l'École des Sports, un projet phare pour notre enseignement communal.

Parallèlement, afin d'offrir un environnement d'apprentissage optimal à nos enfants, nous allons entreprendre le réaménagement de l'école de Luigne, incluant une nouvelle aile ainsi que la réfection et la végétalisation de la cour de récréation.

La digitalisation et la numérisation de grande envergure dans toutes nos écoles communales sont également au cœur de nos priorités, avec un redéploiement du wifi pour garantir un accès équitable aux ressources numériques.

Nous nous engageons à redynamiser et consolider les effectifs de l'école de Dottignies, dont la population scolaire a pu être un moment en perte de vitesse.

De plus, nous repenserons et redéployerons l'enseignement qualifiant au sein de l'ICET pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs de nos élèves, et pour répondre aux nouvelles futures exigences et enjeux pédagogiques.

La création de nouvelles sections à l'Ecole des Sports, incluant le handisport, témoigne de notre volonté d'inclusion et de diversification des offres éducatives et sportives. Quant aux bâtiments de l'ICET rue de France à Dottignies, et du site Pierre de Coubertin au Nouveau-Monde, qui n'auront plus de finalité scolaire, nous déterminerons leur nouvelle destination avec soin.

Le renforcement du lien entre les écoles, l'Académie de Musique, la Bibliothèque de Mouscron, le Centre Culturel Mouscronnois et le MUSEF dans le cadre du PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique) est une autre de nos ambitions, visant à enrichir l'expérience éducative de nos jeunes.

Dans le cadre de la rédaction du cahier de marché public pour les cantines scolaires, nous nous engageons à y intégrer à nouveau des exigences fortes mais atteignables, non seulement en matière de qualité des prestations, mais également en faveur du respect des circuits courts, de la durabilité et des pratiques écoresponsables, afin de conjuguer excellence alimentaire et responsabilité environnementale.

Enfin, nous mettons un point d'honneur à la verdurisation de nos écoles, comme en témoigne le projet « OSE LE VERT » au Centre Educatif Européen et le réaménagement de la cour de récréation de l'école de Luigne. Ces initiatives illustrent notre engagement envers un environnement scolaire plus vert et durable.

Dans le cadre de l'enseignement artistique, nous renforcerons les liens et les échanges avec les diverses associations artistiques, en créant des synergies et des partenariats enrichissants profitables à tous.

Nous procéderons aussi à une profonde refonte du parc immobilier destiné à accueillir dans des conditions optimisées l'enseignement artistique, avec un programme massif et ambitieux associant des opérations de construction, de réhabilitation, d'aménagement et de réaménagement.

En matière d'enseignement supérieur, la Ville ne possède que peu de leviers, mais nous pratiquerons une politique volontariste pour interpeller les autorités académiques et politiques, et essayer de ramener sur notre territoire des sections de Hautes Ecoles.

En termes de Culture, de Festivités et de Tourisme,

Pour les six prochaines années, nous nous donnons pour objectif de faire de la culture, des festivités et du tourisme des axes stratégiques majeurs pour renforcer l'attractivité de notre ville et son rayonnement, en adoptant une approche inclusive, participative et durable. Ces secteurs seront développés de manière à répondre aux attentes des différents publics, notamment les jeunes, tout en valorisant le patrimoine local et les talents.

La culture sera au cœur des actions communales, avec l'ambition de rendre la culture accessible à tous. En collaboration avec le Centre Culturel Mouscronnois, nous mettrons en place des actions de médiation culturelle pour sensibiliser et éduquer les citoyens. Cela inclut des programmes de sensibilisation dans les écoles, les services sociaux, et avec les associations locales.

La programmation sera volontairement éclectique afin de répondre aux attentes des publics divers. De plus, nous soutiendrons les talents locaux professionnels à travers des résidences d'artistes, des expositions et des spectacles. La mise en place d'un mini-studio son et vidéo permettra également aux artistes émergents l'enregistrements d'extraits musicaux, de clips, podcasts, etc...

Nous encouragerons la culture "hors les murs", en organisant des événements dans différents lieux de la ville (quartiers, parcs, salles de concerts, ...) et en soutenant des initiatives telles que l'Art dans la rue et les événements organisés par le Syndicat d'Initiative, la Maison du Tourisme ou d'autres opérateurs associatifs et/ou privés. Enfin, les pratiques artistiques amateurs seront soutenues, notamment par des rencontres avec des artistes professionnels pour stimuler la participation citoyenne à la vie culturelle locale.

La Bibliothèque de Mouscron reste un centre culturel essentiel. En plus du prêt de livres, jeux et instruments de musique, elle proposera une riche programmation d'animations, de rencontres avec des auteurs et d'ateliers thématiques pour tous les publics. Des actions spécifiques seront mises en place pour soutenir l'alphabétisation et l'intégration des publics éloignés de la lecture, notamment grâce à la relance du RAM (Réseau Alpha Mouscronnois) et au service de l'écrivain public.

Les Espaces Publics Numériques (EPN) continueront à offrir des formations et un accès aux outils technologiques, contribuant ainsi à la réduction de la fracture numérique. La Bibliothèque renforcera ses partenariats avec les écoles, crèches, maisons de retraite et associations locales pour développer des projets culturels et éducatifs.

Nous nous engageons à préserver et valoriser le patrimoine historique et artistique de notre ville. Les sites emblématiques comme l'ancienne piscine, la Maison Picarde, la Maison de la Culture, le site des Barnabites et le Château des Comtes seront entretenus et rénovés. Nous mettrons également en avant nos collections artistiques en développant une artothèque en collaboration avec le Centre Culturel Mouscronnois. Nous favoriserons également des parcours touristiques thématiques, mettant en lumière le patrimoine à travers des circuits de Street art, statues et œuvres publiques.

Ces actions viseront à renforcer l'identité locale, tout en favorisant le développement du tourisme culturel. Des expositions et événements seront organisés pour découvrir ou redécouvrir l'histoire et les richesses de notre ville.

Nous renforcerons l'attractivité touristique de notre ville en mettant en avant ses sites muséaux, tels que le MUSEF et le Centre Marcel Marlier. Par une programmation riche et diversifiée nous attirerons de nouveaux publics tout en consolidant les liens avec les visiteurs réguliers.

Des circuits touristiques thématiques, allant de la culture à la gastronomie, seront créés pour faire découvrir les spécificités de la région. Des campagnes de promotion ciblées seront lancées pour augmenter la visibilité de la ville et encourager le tourisme transfrontalier.

Les festivités jouent un rôle clé dans l'animation de notre ville. Nous continuerons de proposer une programmation festive dynamique dans nos quartiers et villages, en veillant à inclure tous les publics. Nous soutiendrons et faciliterons l'organisation d'événements locaux par des associations et des commerçants favorisant ainsi une forte implication des citoyens.

Les festivités seront conçues dans une perspective durable, en minimisant l'impact écologique des événements et en sensibilisant les participants aux enjeux environnementaux.

Ainsi, nous nous engageons à devenir un modèle de dynamisme culturel, festif et touristique. Grâce à un soutien constant aux artistes locaux, à la valorisation de notre patrimoine et à une offre inclusive et diversifiée, nous aspirons à renforcer notre rôle de destination incontournable dans la région.

En matière de Jeunesse,

Une commune doit être attentive à sa jeunesse. La jeunesse c'est notre avenir !

D'abord, par les services qu'elle peut mobiliser et mettre à sa disposition, notamment l'offre des plaines de jeux qui seront redynamisées afin d'améliorer la qualité d'accueil et d'animation.

Ensuite, par l'environnement qu'elle peut aménager telles que les aires de jeux qui seront rénovées et accessibles à tous y compris aux enfants en situation de handicap.

Les animations ponctuelles à destination des enfants et des adolescents seront reconduites.

De plus, nous continuerons à soutenir les mouvements et associations de jeunes en leur proposant des infrastructures de qualité. A ce sujet, le site des Barnabites sera réaménagé comme lieu de rencontre pour les jeunes sur divers plans.

Sur le volet de la citoyenneté, nous avons à cœur de maintenir la mise en place des conseils des enfants et des adolescents qui leur permettent de s'impliquer dans la vie communale et dans des projets associatifs en renforçant le partenariat avec les écoles et autres acteurs locaux.

En effet, développer la concertation avec les jeunes pour connaître leurs priorités et leurs préoccupations nous semble essentiel.

Aussi, nous poursuivons les journées d'informations concernant les jobs d'étudiant, l'orientation, ... et ce en partenariat avec le Forem, le SIEP, Infor Jeunes, ...

En matière de Petite enfance et de Famille,

Notre Ville a un rôle essentiel pour améliorer les conditions de vie en famille. Il est en effet important de garder une place toute particulière à la petite enfance.

Nous veillerons à maintenir l'offre d'accueil des tout petits en rénovant et améliorant considérablement les différents bâtiments existants sur le plan énergétique et fonctionnel. Nous construirons une nouvelle crèche.

Nous nous engageons à répondre à toute opportunité d'ouverture de nouvelles places via les appels à projets de l'ONE. Nous soutiendrons aussi les accueillantes à domicile qui jouent un rôle important auprès des familles.

Nous maintiendrons l'apport d'un pôle psychologique auprès des équipes encadrantes afin qu'elles puissent se sentir soutenues et guidées.

Par ailleurs, nous maintiendrons l'offre d'accueil aux familles en difficulté en leur donnant un lieu de vie sécurisé et apaisant qui leur servira de tremplin pour poursuivre leur chemin de vie via l'offre d'accueil en SASPE ou notre maison maternelle.

L'entrée dans le monde scolaire doit s'accompagner de temps d'accueil avant et après les périodes d'apprentissage. Nous organiserons des structures d'accueil extrascolaire fonctionnelles tant durant certaines vacances scolaires qu'en période scolaire, avant et après les temps scolaires ainsi que le mercredi après-midi. Les activités proposées aux enfants se veulent riches d'éveil aux différentes composantes utiles à leur développement. L'aspect détente y est également privilégié.

Nous veillerons à ce que ces lieux continuent à être fonctionnels, sécurisants et accueillants.

La recherche d'activités durant les périodes de vacances reste un véritable parcours du combattant pour les parents. Nous soutenons et organisons un service Accueil Temps Libre (ATL) qui poursuivra sa mission de répertorier toutes les initiatives sur le territoire mouscronnois, de les encourager voire d'en susciter afin que l'offre soit la plus large possible en termes de choix d'activités, de tranches d'âge, de périodes d'accueil ou encore de répartition sur l'ensemble du territoire mouscronnois.

Notre rôle consistera également à maintenir et créer des synergies entre opérateurs et à diffuser de la manière la plus complète possible l'offre existante qui résulte de celles-ci.

En matière de Sport,

Le sport est largement reconnu en tant que facteur d'insertion et d'intégration sociale. La pratique d'un sport façonne l'épanouissement personnel, les relations humaines et la vie sociale en général. En mettant le sport au cœur de la vie sociale, nous voulons miser sur cette dimension pour renforcer le vivre-ensemble : soutenir l'insertion par et dans le sport, et le rendre accessible à toutes et à tous.

La pratique du sport pour tous restera l'ADN de la politique sportive de la commune. Pérenniser l'accès au sport en s'assurant que chacun ait accès à des activités sportives reste notre priorité.

Les divers halls sportifs de même que leurs parkings seront entretenus et aménagés en adéquation avec les besoins des clubs sportifs et dans l'optique de répondre à ce souci d'inclusion. D'ailleurs, un nouveau hall sportif verra le jour sur le site du Futurosport.

Nous continuerons à soutenir les initiatives sportives, petites ou grandes, et à promouvoir le sport par des événements de grande ampleur.

Pour promouvoir les rencontres et occuper les jeunes, nos agoras sont des lieux de rencontre pour toute activité socio-sportive, d'où l'importance de développer les synergies entre services, écoles et maisons de quartier. Nous poursuivrons nos efforts en la matière.

En matière de Commerce,

Nous assumerons une politique volontariste forte pour rendre Mouscron attractive pour les commerçants, ils font battre le cœur de nos quartiers et de nos villages.

Pour que Mouscron soit identifiée comme une Ville « commerce friendly », nous mettrons en œuvre un ambitieux plan de relance et de pérennisation du commerce local, reposant sur plusieurs axes stratégiques visant à soutenir et dynamiser notre tissu commercial, et se basant sur des simplifications, sur des nouvelles aides et primes, sur des révisions de taxes, et sur un dialogue permanent avec les acteurs de terrain.

Tout d'abord, nous simplifierons les démarches administratives, et notamment les formalités liées à l'occupation du domaine public, nous assouplirons certains règlements concernant les enseignes, les terrasses et le mobilier de terrasses, ainsi que certaines contraintes urbanistiques communales. Nous organiserons également une communication efficace sur les commerces ouverts pendant les travaux.

Nous maintiendrons ensuite toutes les aides et primes actuelles, tout en introduisant des interventions supplémentaires, cumulables avec les primes et aides maintenues. Nous envisageons de créer une prime à l'ouverture de commerce prenant de manière conséquente en charge le précompte immobilier sur une période déterminée, ou encore une prime pour aider à l'investissement dans le e-commerce pour des commerces ayant une présence physique à Mouscron, afin de compléter et consolider leur chiffre d'affaires, ou encore d'augmenter substantiellement le montant journalier et le plafond global pour mieux indemniser les commerces impactés par des travaux de longue durée initiés par la commune.

Enfin, nous envisageons de réviser certaines taxes dans leurs modalités, en ne faisant par exemple commencer la taxe de nuit qu'à 2h du matin au lieu d'1h, permettant à certains établissements de pouvoir faire le choix de fermer plus tôt, ou encore en assouplissant la taxe sur l'absence d'emplacement de parcage.

Nous instaurerons un dialogue permanent avec les commerçants et mettrons en valeur le secteur à travers diverses initiatives, comme la création d'un forum mensuel réunissant les commerçants pour discuter de thématiques précises et permettre un échange libre avec l'Autorité, ou encore la création du prix du commerce local. Nous établirons également un référencement complet des commerces locaux afin de poser des diagnostics clairs et objectifs sur les besoins et opportunités. Nous favoriserons des événements porteurs de répercussions positives pour le commerce local, en concertation avec les commerçants.

Nous réinventerons également la Rénovation urbaine pour y accueillir des commerces innovants, des pop-up stores, des vitrines secondaires, des cellules relais, ainsi qu'une maternité pour nouveaux commerces.

Nous saisissons également les possibilités d'acquisitions immobilières de biens privés pour améliorer le cadre et la mobilité dans les centres et rues commerçantes.

Nous sanctuariserons le parking gratuit et continuerons de créer du parking dédié au commerce.

Ensemble, œuvrons pour un commerce local florissant et durable.

En matière de Ville connectée,

Nous nous engagerons dans la transformation de notre ville en smart city, plaçant la technologie au service de ses habitants pour améliorer leur qualité de vie et répondre aux défis environnementaux.

L'accent sera mis sur des infrastructures connectées, telles que l'éclairage public intelligent, et sur la mobilité durable avec des solutions comme le covoiturage et les vélos électriques. Ces initiatives visent à réduire l'empreinte carbone tout en améliorant la gestion des déplacements.

Les services publics seront digitalisés pour offrir aux citoyens des plateformes collaboratives et un E-guichet élargi, simplifiant les démarches administratives. L'accès aux données ouvertes et une gestion numérique sécurisée permettront également d'encourager la transparence et l'innovation.

L'intelligence artificielle fera également l'objet d'une attention particulière.

Les Espaces Publics Numériques (EPN) garantiront l'inclusion numérique et lutteront contre la fracture numérique via des événements pour sensibiliser les citoyens aux nouvelles technologies.

Avec cette stratégie, Mouscron se positionne comme une ville moderne, durable et inclusive, prête à devenir un modèle de smart city dans la région.

En matière de Mobilité,

Nous développerons une mobilité apaisée où tout le monde pourra trouver sa place que l'on soit piéton, (moto-)cycliste, automobiliste ou utilisateur des transports en commun. Nous aurons une attention particulière pour les personnes à mobilité réduite et le public jeune. Nous utiliserons également la mobilité comme levier pour améliorer la qualité de l'air et végétaliser notre cadre de vie.

Nous créerons des itinéraires cyclables complets et sécurisés vers les lieux les plus fréquentés de la commune (écoles, gares, lieux de loisirs, etc.) et nous assurerons la continuité avec les communes limitrophes. Nous lutterons contre les vols de vélos en installant notamment des abris sécurisés. Nous encouragerons également l'utilisation du système de marquage et d'enregistrement. Nous aiderons le public jeune à s'équiper afin de circuler en sécurité. Nous soutiendrons la Véloterie installée à la gare de Mouscron.

Nous serons attentifs à l'état des trottoirs, particulièrement aux abords des écoles. Nous améliorerons l'éclairage des traversées piétonnes et cyclistes. En parallèle, nous entretiendrons, développerons et ferons la promotion du réseau de sentiers, chemins et venelles.

Nous renforcerons l'aspect multimodal (cyclistes, piétons, automobilistes, utilisateurs des transports en commun, etc.) de la commune afin d'assurer la complémentarité des modes de déplacement. Nous encouragerons le développement du réseau de voitures partagées ainsi que des bornes de recharge pour les véhicules électriques. Nous encouragerons les livraisons à vélo au sein de la commune. Nous interpellons les TEC afin d'améliorer les liaisons de bus

(particulièrement une ligne efficace entre Mouscron et Dottignies) et d'augmenter la prise en charge des personnes à mobilité réduite via le service du Conseil Consultatif de l'Intégration des Personnes Handicapées (CCIPH). Concernant la SNCB, nous demanderons l'amélioration de la desserte des gares de Mouscron et Herseaux ainsi que la création d'accès aux voies via la passerelle.

Nous faciliterons la vie des personnes à mobilité réduite en luttant contre une série d'obstacles comme les trottoirs encombrés, le stationnement sauvage, les bordures trop élevées, les escaliers impraticables dans les lieux publics, les phases trop courtes pour les feux aux passages piétons, etc. Nous soutiendrons la mise en place de solutions de mobilité adaptées aux personnes en situation de handicap et/ou précarisées.

Nous lutterons contre les comportements dangereux sur la route (vitesse excessive, absence de lumière, non-respect du code de la route, parking dangereux, etc.). Nous identifierons les zones les plus dangereuses et améliorerons les infrastructures visant à apaiser la circulation dans ces secteurs.

Lors de chaque chantier et ouverture de voirie, nous soignerons la communication avec les riverains et nous veillerons à la sécurité des piétons et des cyclistes. Nous en profiterons pour végétaliser l'espace public.

Enfin, nous veillerons à faire respecter les délais de chantier, à coordonner au maximum l'intervention des différents impétrants et à planifier de manière opportune les différents chantiers de la ville.

En matière d'Environnement et d'Énergie,

Sachez que puisque l'objectif général est d'être une commune plus durable à tous points de vue, les Objectifs de Développement Durable ou ODD seront intégrés dans la création, la réalisation et le suivi de nos projets. Cela nous aidera à avoir une vision plus globale et transversale. Pour ce faire nous avons déjà développé un baromètre de durabilité. Nous irons plus loin, une application spécifique sera mise au point afin d'améliorer cet outil.

Notre territoire doit s'adapter aux changements climatiques et réussir sa transition énergétique d'ici 2050. Rappelons que Mouscron a été la première ville wallonne à signer de manière volontaire la Convention des Maires fin 2011 et à rédiger son Plan d'Actions Energie Durable (PAED), qui a ensuite été mis à jour une 1^{ère} fois et validé par le Conseil Communal en 2018, en y ajoutant le volet climatique, et une 2^{ème} fois en novembre 2022 dans le cadre du projet Tomorrow. Ce plan détaillé nous montre le chemin à suivre pour réduire notre empreinte écologique d'ici 2030 et ensuite 2050, ce à quoi nous nous engageons. En lien avec ce PAEDC, soulignons notre soutien aux différentes actions Pollec, qui nous permettront entre autres de lutter contre les îlots de chaleur, de mener une politique de mobilité plus douce, de mettre en œuvre notre charte H2O et de combattre la précarité énergétique, notamment via un partenariat avec le CPAS, ce qui permettra de proposer un suivi complet à des bénéficiaires dans le cadre d'un audit énergétique.

Nous examinerons les possibilités de communautés énergétiques et développerons notre Maison de la Transition.

La diminution des émissions de CO2 ne sera possible qu'en suscitant l'adhésion de tous par des actes concrets, de la sensibilisation et de nouvelles habitudes : administrations, entreprises, citoyens, monde associatif, écoles, ... Nous avons également un rôle exemplatif à jouer pour

nos propres bâtiments et l'entretien de ceux-ci : mise à jour d'un cadastre énergétique, isolation, amélioration des systèmes de chauffage, pose de panneaux photovoltaïques, ...

L'accent sera également mis sur la végétalisation et l'amélioration de la biodiversité. L'objectif est de développer la place pour la nature en quantité et en qualité sur tout le territoire, en augmentant la surface d'espaces verts, en ramenant la nature dans les jardins et les espaces publics, en promotionnant la charte de végétalisation, en continuant à développer la zone naturelle du Sterreberg et en créant une zone naturelle d'envergure. La gestion de ces espaces verts se fera de manière différenciée.

En matière de gestion des déchets, il y a lieu d'accentuer la politique 0 déchet pour approcher à l'horizon 2030 les 100 kg de déchets ménagers résiduels produits par habitant. La prévention, notamment des publics sensibles, est indispensable mais nous n'oublierons pas non plus la répression pour lutter contre l'incivisme. Pour ce dernier point, un des outils sera l'acquisition de caméras performantes et la collaboration accrue entre services.

C'est notamment en réduisant notre production de déchets que nous arriverons à maîtriser le coût de la gestion de ceux-ci. En parallèle, notre objectif est de rendre la taxe relative aux déchets plus juste.

Le Plan Local de Propreté sera mis en application et la collecte des immondices devra être réanalysée.

Un plan de gestion, d'entretien et de renaturation des zones humides (ruisseaux, mares, fossés, bassins d'orage, ...) sera mis en œuvre dans le cadre de la lutte aussi bien contre les inondations que contre la sécheresse. Préservons la ressource en eau et anticipons les risques. Un volet « eau » sera également inclus dans notre planification d'urgence. Enfin, le projet ARC (Acteurs pour la Résilience Climatique) sera mis en œuvre afin d'augmenter la capacité de résilience de notre territoire face aux dérèglements climatiques.

En ce qui concerne l'Agriculture,

Aujourd'hui, il n'est plus possible de dissocier l'activité agricole du cadre dans lequel elle s'exerce, c'est-à-dire son environnement. L'avenir des agriculteurs, qui concerne l'ensemble des citoyens, s'inscrit dans la durabilité.

L'agriculture remplit une fonction nourricière et joue un rôle important dans le développement économique et social ainsi que dans la préservation et l'amélioration de l'environnement.

De nos jours, les agriculteurs et agricultrices traversent des moments difficiles à cause des crises successives qui les secouent.

C'est pourquoi, nous nous engageons à continuer de soutenir l'agriculture de diverses façons :

- D'abord, en maintenant la zone agricole pour encourager la diversification et les nouvelles vocations ;
- Ensuite, en soutenant les producteurs locaux via le hall du terroir ;
- Enfin, en encourageant et favorisant le développement des circuits courts.

Pour favoriser l'accès au secteur, nous souhaitons soutenir ou créer des zones de maraîchage destinées aux circuits-courts.

Nous continuerons à soutenir les agriculteurs en intensifiant le rôle de la Commission Agricole. Cette dernière servira à recevoir leurs préoccupations, à informer et proposer des visites et des

formations innovantes. Inviter les agriculteurs à se rencontrer et échanger avec les autorités communales donnera d'autres perspectives.

En matière de Bien-être animal,

A l'heure actuelle, le bien-être animal est plus que jamais un enjeu de société. Cette priorité est également une demande de longue date portée par de nombreuses associations de protection animale et de citoyens.

Notre cellule Bien-Etre Animal compte poursuivre ses actions en intensifiant la coopération avec la SPA (Société Protectrice des Animaux), Cat's Cocoon, Atout Chat et le CREAVES (Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage).

De plus, nous souhaitons répondre de manière optimale aux besoins de tous les animaux sur le territoire en termes de bien-être animal concernant les soins et les interventions.

Un autre enjeu concerne le regroupement de vétérinaires avec la mise en place d'un service de garde.

Lors des festivités publiques, nous opterons pour des feux d'artifice à bruit contenu qui sont une solution alternative permettant de conserver la beauté du spectacle tout en respectant les animaux.

Nous mettons à disposition de la population un espace de liberté pour chiens qui se situe au niveau de l'extension du parc communal. Nous augmenterons l'offre de ces zones de liberté pour chiens.

Concernant la détention d'animaux dans les cirques, nous nous positionnons pour privilégier l'accueil des cirques sans animaux et changer les mentalités en fréquentant d'autres types de cirques tout aussi spectaculaires.

En ce qui concerne les cimetières,

Nous continuerons la verdurisation des cimetières, avec un partage des compétences et une bonne communication entre chaque service (fossoyeurs, agents du service des espaces verts, paysagistes et décideurs).

Cette verdurisation passe par des allées enherbées, par la plantation d'arbres, arbustes, fleurs et de végétaux couvre-sol entre les tombes. Ce mode de gestion est un atout en matière de biodiversité et apporte de la vie dans ces lieux très sensibles, tout en créant une atmosphère calme et ressourçante et en réduisant la charge d'entretien pour nos fossoyeurs.

Nous rédigerons un plan de gestion et nous développerons des outils de communication sur la gestion de chacun de nos cimetières en y installant des panneaux ou autres bornes par exemple.

En matière de propreté,

Offrir un cadre de vie agréable à chaque Mouscronnois et Mouscronnoise doit être un objectif majeur. Cela implique une démarche collective et respectueuse tant des acteurs de notre ville que de chacun des citoyens.

Il faudra investir davantage encore dans l'entretien de notre domaine public.

Sans négliger le côté répressif, nous continuerons à sensibiliser au sujet des incivilités de tout ordre. Nous mettrons en place des actions ciblées comme la Semaine de la Propreté ou la Marche de la Propreté. Nous élargirons l'installation des distributeurs de sacs à déjections canines et nous repenserons la localisation de nos poubelles dans l'espace public en ajoutant des poubelles de tri. Nous appliquerons également la tolérance zéro sur les dépôts sauvages.

En ce qui concerne la coopération internationale,

Nous souhaitons introduire un nouveau dossier avec l'instance Wallonie Bruxelles International en mettant à profit nos relations avec les associations locales qui ont un ancrage dans un pays tiers.

Pour ce qui concerne le jumelage,

Le jumelage est une expression vivante des valeurs d'ouverture et de solidarité qui animent Mouscron. Avec des partenariats historiques unissant notre Ville à Fécamp, Beuvry-la-Forêt, Fontaine-sur-Somme, Bonnemain (France), Rheinfelden (Allemagne) et Barry (Pays de Galles), nous nous engageons à consolider ces liens tout en explorant de nouveaux horizons.

Les échanges culturels, éducatifs et sportifs resteront au cœur des relations existantes, renforçant le dialogue entre les générations et valorisant les richesses partagées. Nous continuerons à accueillir chaleureusement nos partenaires, tout en soutenant des initiatives communes telles que des résidences d'artistes, des expositions et des collaborations culturelles.

Fort de notre dynamisme, nous envisagerons d'étendre notre réseau. De nouveaux partenariats seront également étudiés pour refléter une ouverture internationale accrue.

Pour mobiliser les Mouscronnois et les Mouscronnoises, nous mettrons en valeur nos actions de jumelage par une communication renforcée, des rencontres citoyennes et des événements fédérateurs.

Pour ce qui concerne la participation citoyenne,

Nous appliquerons les principes de gouvernance participative pour une ville en transition. Il faut favoriser une participation citoyenne accrue via des commissions, groupes de travail, réunions citoyennes, sondages, ateliers participatifs de co-construction, appels à projets avec budgets participatifs, ...

Conclusion

Nos projets sont ambitieux, mais réalistes et raisonnables. Nous devons veiller à garantir la continuité de certains projets d'ampleur, mais aussi à répondre à de nouveaux enjeux, dont la transition climatique, l'implication du numérique et l'accentuation de la concertation citoyenne.

Nous nous devons d'ailleurs de rester attentifs à saisir toutes les opportunités nouvelles, sur base de notre recherche permanente de soutiens et de moyens nouveaux ou inédits. D'autres projets pourraient dans ce contexte venir s'ajouter à ces ambitions en cours de mandature.

Quoi qu'il en soit, vous l'aurez compris : vous, citoyens, êtes au cœur de nos ambitions.

Nos décisions et les projets que nous mènerons seront centrés sur votre bien-être et votre qualité de vie. C'est vrai en ce qui concerne le développement de notre Ville, de notre territoire ; c'est vrai en ce qui concerne l'entraide, le vivre-ensemble et l'attention apportée aux plus vulnérables ; c'est encore vrai en ce qui concerne le fonctionnement de l'administration communale.

Par des outils de communication efficaces, nous assurerons le lien permanent entre les citoyens, l'administration et l'autorité politique.

Chers collègues, la lecture de notre Déclaration de Politique Communale pour cette nouvelle législature touche à sa fin. Une période pleine de défis s'annonce et nous sommes déterminés à les relever avec enthousiasme, pragmatisme et créativité. J'exprime le souhait que nous parvenions à unir nos forces autour de nombreux projets à venir, en plaçant l'intérêt des mouscronnois au-dessus des considérations partisans.

Mais si les élus portent les projets et orientent les politiques, rien ne pourrait se concrétiser sans une administration solide et un personnel de qualité. Ils représentent les fondations sur lesquelles reposent nos ambitions.

Ensemble, tissons des liens pour bâtir l'avenir de notre ville et illuminer Mouscron, Herseaux, Dottignies et Luigne. Je vous souhaite à toutes et tous un mandat riche et porteur de sens et de succès.